

Enseigner à l'étranger ou en Andorre

À l'étranger

► Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger AEFÉ

■ Le recrutement des expatrié-es

Les postes à pouvoir à la rentrée de l'année scolaire suivante (N+1) sont publiés au début du mois de septembre.

■ Le recrutement des résident-es

Chaque année, la campagne de recrutement des personnels détachés auprès de l'AEFE sous contrat de résident commence à la mi-décembre et s'échelonne jusqu'au printemps suivant. Les postes à pourvoir sont publiés en janvier.

■ Le recrutement local

Les personnels en contrat de droit local sont recrutés directement par un établissement scolaire ou par son comité de gestion et ont signé avec cet employeur un contrat conforme au droit local.

Voir conditions sur le site de l'AEFE : <http://www.aefe.fr/rubrique/Personnel>

► Mission Laïque Française MLF et Office Scolaire Universitaire International OSUI

Constitution des dossiers de fin septembre à fin novembre.

Voir conditions sur le site de la MLF : <https://recrutement.mlfmonde.org/>

► Association Franco Libanaise pour l'Éducation et la Culture AFLEC

Voir conditions sur le site de l'AFLEC : recrutement@aflec-fr.org

► Échanges et actions de formation à l'étranger (année 2019-2020)

Voir BO n° 27 du 5 juillet 2018

Échanges, stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culture à l'étranger, séjours professionnels.

En Andorre

BO à paraître décembre 2018.

Dossier de candidature sur :

<http://www.education.gouv.fr/cid27331/evolutions-possibles-une-autre-facon-d-exercer-son-metier.html> ;

